Nations Unies

S/PV.7671



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7671e séance

Vendredi 15 avril 2016, à 10 heures
New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/305)

Lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/342)

16-10636 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/305)

Lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2016/342)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

En vertu l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Omar Hilale, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Maroc.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/305, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine. J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/342, qui contient le texte d'une lettre datée du 13 avril 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Le Conseil est saisi du rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2016/305) et sur la mise en œuvre du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Tout ceci illustre, à l'attention du Conseil, les progrès significatifs qui ont été faits au cours des derniers mois dans ce pays.

Je voudrais surtout faire au Conseil le point des faits principaux survenus depuis la publication du rapport. Le 30 mars, Faustin-Archange Touadéra a prêté serment en tant que Président de la République centrafricaine, et ceci a mis formellement un terme à la transition dans le pays. La promulgation de la nouvelle Constitution par la Chef de l'État de la transition, le jour même de l'inauguration du nouveau Président, a été un symbole fort du retour à l'ordre constitutionnel et a marqué une étape importante après, on s'en souvient, trois ans d'une crise souvent aiguë et rude.

Le 31 mars, le lendemain de l'inauguration du Président Touadéra, s'est tenu le second tour des élections législatives, qui se sont passées, je le note, sans incidents notables dans l'ensemble du pays. Les résultats finaux de ce tour de scrutin ont été annoncés le 5 avril, faisant apparaître l'élection d'un certain nombre de personnalités politiques importantes, y compris des personnalités qui avaient participé à l'élection présidentielle, comme M. Dologuélé, M. Meckassoua ou M. Ziguélé. Des élections partielles devront être organisées à nouveau dans 10 circonscriptions dans lesquelles les résultats du second tour ont été invalidés. Dans l'intervalle, les institutions de transition – le Conseil national de transition et la Cour constitutionnelle de transition –, restent en place jusqu'à ce que le processus législatif soit achevé et que la Cour ait validé l'ensemble des résultats finaux des élections législatives. Nous pensons que ceci pourra intervenir plus tard dans le courant du mois.

Dans l'intervalle, le Président Touadéra a avancé rapidement sur la formation du nouveau Gouvernement. Ainsi, lundi dernier, 11 avril, après la désignation du Premier Ministre Sarandji huit jours plus tôt - le 2 avril -, le Président a signé un décret sur la formation du Gouvernement. Il s'agit d'un Gouvernement plus resserré que le précédent. Il comprend 23 portefeuilles ministériels, dont quatre sont détenus par des femmes et quatre autres par des personnes appartenant à la communauté musulmane. Le nouveau Gouvernement, il faut le noter également, comprend des représentants de chacune des 16 préfectures du pays. En revanche, aucun représentant des groupes armés ne figure parmi les nouveaux membres du Gouvernement.

Je voudrais partager avec les membres du Conseil quelques impressions de la visite que j'ai effectuée en République centrafricaine, justement pour assister, au nom du Secrétaire général, à l'inauguration du Président Touadéra. J'ai été frappé, comme, je crois, beaucoup de personnalités présentes, par l'attachement marqué par le Président aux valeurs démocratiques, lorsque, notamment, il s'est engagé publiquement à respecter la Constitution qui venait juste d'être promulguée, en particulier la limite de deux mandats présidentiels. Il a également marqué son engagement à travailler sans

relâche à l'unité nationale. Quand je l'ai rencontré, le Président de la République centrafricaine m'a confié que ses priorités seraient le rétablissement de la sécurité, avec un accent particulier sur le désarmement des groupes armés, mais aussi de pousser la réconciliation, le développement économique et social et la bonne gouvernance. Il a particulièrement souligné sa volonté de continuer à travailler très étroitement avec les partenaires internationaux.

Durant cette visite, j'ai pu observer les progrès importants qui s'opèrent dans le pays pour surmonter les blessures du passé. J'en ai eu une illustration lorsque je me suis rendu dans un quartier de la périphérie de Bangui, le quartier Boeing, où les communautés chrétienne et musulmane étaient encore tout récemment engagées dans des combats de grande ampleur, avec beaucoup de dégâts. Étonnamment, et il faut s'en féliciter, ces deux communautés sont maintenant engagées dans un processus de réconciliation locale, qui est exemplaire et que soutient la MINUSCA. L'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique se trouvait d'ailleurs à Bangui ce jour-là; elle m'a rejoint dans cette discussion avec les communautés de Boeing.

Je crois que, si je puis dire, cela fait chaud au cœur de voir que, en quelques mois, l'esprit a autant changé. Je crois que des expériences comme celle-là – et il y en a beaucoup dans le pays – peuvent fournir une base pour un processus de long terme. Cela illustre aussi la résilience du peuple centrafricain et le sentiment très largement partagé qu'il faut absolument œuvrer collectivement pour la paix et l'unité.

C'est donc un cap crucial que la République centrafricaine a passé avec la tenue, qui est un grand succès, d'élections libres et justes. Si je puis me permettre ce commentaire, dans cette partie du monde, il n'y a pas tant que cela d'élection présidentielle dont on ne connaît pas le vainqueur à l'avance; il n'y a pas tant d'exemples d'élections qui se passent sans grands incidents; il n'y a pas beaucoup d'élections dans lesquelles le résultat n'est pas contesté par les perdants; et il n'y a pas beaucoup d'élections dans lesquelles la transition se passe de manière lisse. Eh bien, je crois que la République centrafricaine a donné un excellent exemple à travers cet épisode.

Cela marque donc la fin de la transition et ouvre une nouvelle phase pour le pays. Il appartient maintenant au nouveau Gouvernement de faire des progrès tangibles, de les concrétiser pour tous les Centrafricains, car les attentes sont élevées – les attentes d'une paix et d'une sécurité durables, et aussi de l'amélioration des conditions de vie des gens. Selon la formule consacrée, et je l'ai dit au Président Touadéra, les 100 premiers jours seront décisifs.

Il y a donc eu à travers ce processus électoral un élan positif sur lequel il faut capitaliser. En s'appuyant sur les principes et les accords qui s'étaient faits lors du Forum de Bangui, en mai de l'an dernier, il appartient au Gouvernement d'œuvrer à l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables qui bénéficient à tous les citoyens, et il faut réaliser des progrès rapides concrètement sur le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, et aussi, je voudrais le souligner car c'est important, concernant le rapatriement des trop nombreux réfugiés et déplacés, qui ne sera pas chose facile. Les attentes sont fortes, et ce sera important.

Il sera également important de lancer des réformes clefs pour le secteur de la sécurité et de la défense; c'est-à-dire, en clair, l'avenir des forces armées centrafricaines. Pour stimuler le développement économique, car c'est un problème permanent dans ce pays depuis des décennies, il faut étendre l'autorité de l'État à travers tout le pays. Je comprends que d'ores et déjà tous les préfets sont en place dans les 16 préfectures et que presque tous les sous-préfets sont en place, mais il faut que cela soit démultiplié ensuite au niveau des différentes administrations. Il faut également améliorer l'accès aux services sécurité de base, renforcer la chaîne judiciaire et pénale, progresser dans la réconciliation nationale et la lutte contre l'impunité – un élément important de la réconciliation nationale –, et veiller à un respect universel des droits de l'homme. Pour ce qui la concerne, la MINUSCA continuera d'apporter tout son soutien au nouveau Gouvernement pour la réalisation de ces différents changements.

Comme je l'ai dit, des progrès très significatifs ont été accomplis au cours de ces deux dernières années. Et même si les défis restent considérables, on peut nourrir un espoir raisonnable. Il sera important de se concentrer sur les priorités clefs, et il faudra que les différents partenaires internationaux de la République centrafricaine travaillent à l'unisson afin que l'impact de toutes les mesures qui seront prises soit le plus grand possible. Nous bénéficions d'une fenêtre d'opportunité pour aider la République centrafricaine : il ne faut pas qu'elle se referme, il ne fait pas que l'occasion soit gâchée.

Dans ce contexte positif, je me dois de mentionner l'aspect absolument catastrophique et choquant de cette multiplication d'allégations d'inconduite sexuelle par les forces de la MINUSCA et par des forces internationales. Tout ceci est profondément lamentable et, je le redis, consternant, et, dans certains cas, encore plus scandaleux, encore plus honteux. C'est donc un fléau. Pour y faire face, la MINUSCA a établi une approche qui est transparente et centrée sur les victimes. La Coordonnatrice spéciale du Secrétaire général pour l'amélioration de la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, Mme Jane Holl Lute, était ces jours-ci en République centrafricaine pour examiner les meilleurs moyens de soutenir plus encore la MINUSCA.

Parallèlement, avec mon homologue, le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, M. Atul Khare, nous avons engagé tous les pays qui fournissent des personnels en uniforme à la MINUSCA – je l'ai fait personnellement à Bangui; M. Khare et moi l'avons fait ensemble à New York – pour insister plus que jamais sur la nécessité impérative d'enquêtes extrêmement rapides, et, évidemment, lorsque les faits sont établis, pour que des punitions exemplaires soient infligées aux coupables. Nous sommes aussi fermement engagés aux côtés des victimes, qui ont fait preuve de courage en se présentant et en dénonçant les faits en question. Nous continuons de tout faire pour que ces victimes reçoivent l'assistance dont elles ont besoin et qu'il soit au plus vite fait justice de ces allégations.

Je saisis cette occasion pour redire à tous les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police que nous redoublons d'efforts pour faire face à ces événements, qui sont profondément inacceptables. Il faut impérativement tout faire pour mettre un terme à ces pratiques de quelques-uns, qui compromettent complètement l'image et la qualité de la contribution et du courage dont font preuve la très grande majorité de leurs collègues. Je suis personnellement, avec mes collègues, très directement et activement engagé dans le traitement de ce problème.

Pour terminer, et comme le savent les membres du Conseil, le mandat actuel de la MINUSCA doit expirer le 30 avril. Le Secrétaire général recommande un renouvellement technique de ce mandat pour permettre au Secrétariat de procéder à des consultations approfondies avec les nouvelles autorités centrafricaines avant que des recommandations puissent être faites au Conseil avant l'adoption du mandat « définitif », de manière à tenir compte le plus étroitement possible de cette situation nouvelle.

Je saisis l'occasion pour signaler notre intention de travailler très étroitement avec les autorités centrafricaines, ainsi qu'avec nos partenaires internationaux pour établir ce que nous appelons parfois le « Compact », qui signifie en fait un cadre d'engagement mutuel à formaliser entre les Nations Unies, la République centrafricaine et ses partenaires internationaux, y compris les grands donateurs. J'en ai parlé au Président Touadéra, qui a marqué un intérêt positif de principe. Nous allons donc nous concentrer sur cet exercice. Je pense qu'il s'agit d'une expérience pilote dans le cadre du Conseil de sécurité, mais de quelque chose qui devrait être de nature à consolider l'action de la communauté internationale en République centrafricaine durant les deux ou trois années, en se concentrant sur des priorités acceptées. Je crois qu'avec des « benchmarks » et un examen périodique, toute l'action de tous les acteurs qui se sont engagés dans ce pays devrait gagner en efficacité. Bien entendu, nos collègues qui œuvrent à la consolidation de la paix sont pleinement associés à cette réflexion, que nous entendons poursuivre dans les mois à venir.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Hilale.

M. Hilale (Maroc) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil au nom de la Commission de consolidation de la paix, en ma qualité de Président de la formation République centrafricaine.

Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), M. Parfait Onanga-Anyanga, pour le travail et les efforts qu'il a accomplis dans l'exécution de son mandat. Je remercie également M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, pour son exposé exhaustif et objectivement optimiste sur la situation en République centrafricaine.

La formation République centrafricaine tient à exprimer sa satisfaction – et là nous rejoignons les conclusions de M. Ladsous – quant à la conclusion de la transition politique dans un climat pacifique et pour le retour de l'ordre constitutionnel en République centrafricaine. Profitant de la dynamique positive

créée par le Forum de Bangui, le peuple centrafricain a exprimé de manière claire son ardent désir de paix et de stabilité, contribuant ainsi à la fin de la transition. En outre, les candidats à l'élection présidentielle ont fait preuve de patriotisme et d'unité, mais également de responsabilité, en privilégiant les intérêts supérieurs de la nation, en respectant notamment le code de bonne conduite et en acceptant les résultats des urnes. Ces élections pacifiques, dans un contexte comme celui de la République centrafricaine, n'auraient pas été possible sans une telle dynamique, combinée à l'engagement ferme et à la coordination des efforts de toutes les parties prenantes, aussi bien au niveau national, régional qu'international.

Je voudrais réitérer, comme mentionné dans la lettre de félicitations envoyée par la formation le 3 mars dernier à S.E.M. Faustin-Archange Touadérapour son élection, notre engagement de continuer, en tant que formation, à fournir un soutien ferme à la création d'un environnement favorable à la consolidation de la paix. Nous saluons également la nomination de M. Simplice Sarandji en tant que Premier Ministre, le 2 avril, ainsi que celle des membres du nouveau Gouvernement, le 11 avril. Nous sommes heureux que quatre femmes soient à présent membres de l'équipe gouvernementale.

La République centrafricaine a parcouru un long chemin depuis sa rechute en 2013. Avec la fin de la transition politique, le pays se trouve désormais à un moment critique, je dirais historique. Aussi, notre soutien collectif et en temps opportun à la population centrafricaine et aux nouvelles autorités est plus important que jamais, afin de poursuivre les priorités nécessaires à la consolidation de la paix. Dans ce cadre, les objectifs retenus doivent être étroitement alignés sur les priorités nationales, qui ont été définies par 1e Président dans son discours d'investiture, en l'occurrence le retour de la stabilité sur l'ensemble du territoire, avec la mise en œuvre des processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et relèvement et de réforme du secteur de la sécurité; la réconciliation et la cohésion nationale; la réforme du système des finances publiques et des secteurs productifs; et, enfin, la réhabilitation des services publics du pays.

Pour sa part, la formation République centrafricaine a apporté son soutien aux autorités centrafricaines avant et pendant la période de transition, aux côtés de la communauté internationale, pour relever les défis découlant de la situation volatile du pays. Dans ce contexte, la formation a également joué un rôle clef en soutien aux efforts du Programme des Nations Unies pour le développement et du Département des opérations de maintien de la paix, en matière de sensibilisation de la communauté internationale sur la situation et les défis à relever en République centrafricaine. Elle a plaidé en faveur de la tenue d'élections dans les délais impartis, et s'est engagée pour la mobilisation des ressources pour le Fonds électoral. En outre, en ce qui concerne la lutte contre l'impunité, la formation a mis en place, en partenariat avec le point focal global de l'ONU sur l'état de droit, un groupe de référence, afin de d'offrir une plate-forme de soutien pour le rétablissement de la chaîne pénale et pour la mise en place de la Cour pénale spéciale. La prochaine réunion sera consacrée aux modalités de recrutement des magistrats internationaux qui exerceront au sein de la Cour pénale spéciale, afin de permettre l'enclenchement de ses séances.

Avec le début de cette nouvelle phase historique, les actions de la formation République centrafricaine devront être adaptées à la nouvelle situation, et être mises en œuvre de manière à assurer un soutien approprié, nécessaire à la stabilité politique et à la prospérité économique du pays sur le long terme. Pour cela, nos actions doivent être conformes à trois conditions qui sont étroitement liées : orientées vers l'action, en temps opportun, et strictement alignées sur les priorités définies par les autorités nationales. Par ailleurs, notre travail devrait être structuré autour de trois phases.

Premièrement, à court terme, faciliter une réponse rapide et coordonnée aux défis auxquels les nouvelles autorités sont confrontées dès le début de leur mandat, sachant que de fortes attentes de la population seront exprimées quant à l'amélioration de leurs conditions de vie. À cet égard, notre soutien collectif devrait donc mettre l'accent sur les actions qui permettront une perception rapide des dividendes de la paix par la population, notamment en ce qui concerne les besoins fondamentaux en termes de services publics. Dans ce sens, la formation République centrafricaine veillera à ce que les différentes évaluations des besoins urgents et les initiatives actuellement en cours ou prévues par les principales parties prenantes restent cohérentes et coordonnées. Le but est d'éviter une approche fragmentée au sein de la communauté des donateurs et de favoriser l'éclosion d'une dynamique positive en vue d'assurer le succès d'une future conférence des donateurs.

Deuxièmement, à moyen terme, poursuivre et renforcer notre coordination avec les autorités nationales et les principales parties prenantes afin d'assurer la

mise en œuvre d'un plan national de développement. En outre, la formation République centrafricaine est prête à accompagner et soutenir les différentes formes d'engagement prévues ou actuellement en cours dans le pays. Les mécanismes d'engagement mutuel de l'ONU avec le pays, comme le projet Compact, ou des évaluations pour identifier la forme appropriée de soutien telles que l'évaluation de la fragilité entreprise par la Banque mondiale en 2014 et récemment actualisée, en sont des exemples concret. De plus, les principaux bailleurs de fonds en République centrafricaine sont engagés dans plusieurs projets, ainsi que le Fonds pour la consolidation de la paix, qui a fourni un soutien financier critique et à point nommé à la République centrafricaine au cours des dernières années.

Troisièmement, enfin, dans le long terme, assurer un environnement politique stable et inclusif, qui permettra une paix durable à travers une réconciliation nationale effective englobant toutes les différentes composantes de la population centrafricaine. Sur le plan économique, soutenir l'identification des secteurs clefs qui peuvent assurer la croissance économique et le relèvement du pays, et encourager ainsi les investissements internationaux. À cet égard, l'expérience de la Commission de la consolidation de la paix dans des domaines tels que la mobilisation des ressources domestiques pourrait bénéficier de manière significative au pays. Toutes ces actions, à entreprendre dans le court, moyen et long terme, sont destinés à soutenir l'établissement d'une paix durable et d'ouvrir la voie pour la reconstruction et le développement du pays, dévasté par une si longue crise. La situation humanitaire reste préoccupante, notamment en ce qui concerne les personnes déplacées et les réfugiés. Nous appelons les organisations humanitaires à continuer à intervenir en soutien à ces personnes qui ont tout perdu.

J'envisage dans les semaines à venir de me rendre en République centrafricaine, et de rencontrer les principales parties prenantes internationales et régionales, afin d'échanger davantage sur ces initiatives et d'identifier la meilleure façon dont la formation pourrait soutenir au mieux ces efforts. En effet, c'est dans ce genre de situation que la Commission de la consolidation de la paix peut apporter une contribution décisive, en tant que catalyseur des initiatives et en contribuant à une approche cohérente et coordonnée. Un autre aspect important de notre mandat sera de s'assurer du maintien de la situation en République centrafricaine au centre, pour ne pas dire au top, des priorités de la communauté internationale.

Pour conclure, je voudrais souligner que le pays se trouve actuellement à un tournant décisif pour son avenir. La République centrafricaine a le potentiel de devenir une « success story », après toutes les tentatives passées qui ne sont pas parvenues à traiter les causes profondes de l'instabilité. La gravité du conflit récent en République centrafricaine est une incitation forte pour la communauté internationale à repenser son engagement dans le pays afin de tourner la page une fois pour toutes.

Enfin, la formation salue la recommandation présentée dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/305) concernant le renouvellement technique du mandat de la MINUSCA. Cette proposition est cohérente avec la situation réelle du pays et, comme vient de l'exposer M. Hervé Ladsous, elle permettra au Département des opérations de maintien de la paix, qui procédera sous peu à un examen stratégique de la Mission, d'échanger de manière approfondie avec les nouvelles autorités. Comme nous le savons tous, pour être couronnée de succès, toute solution à long terme dans un pays en situation de post-conflit exige une forte appropriation nationale. C'est un impératif absolu pour la République centrafricaine; et elle est autant absolue, l'obligation de la formation, du Conseil de sécurité et de la communauté internationale d'être ce pays à cet effet.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Hilale pour son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.